

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE  
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-  
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 18 JUIN 2013

VOLUME 109

**CLAUDE MORIN et DANIELLE BERGERON**  
**Sténographes officiels**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue St-Jacques, Bureau 110  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,  
Me PAUL CRÉPEAU

INTERVENANTS :

Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec  
Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN pour Ville de Laval  
Me CAROLINE ISABELLE pour Ville de Laval  
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Québec  
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec  
Me STÉPHANIE DESROSIERS pour Dessau  
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales  
Me MARCO LABRIE pour le Barreau du Québec  
Me LAURENCE-FANNY L'ESTAGE pour M. Jean Gauthier  
Me GÉRALD SOULIÈRES pour M. Claude Asselin

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
JEAN GAUTHIER	
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT	8
CLAUDE ASSELIN	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	211



















































































































































































































































































































































































































































































1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce dix-huitième (18e) jour  
2 du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 CLAUDE ASSELIN,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[1063]** Merci. Alors, bonjour, Monsieur Asselin.

12 Oui.

13 Me GÉRALD SOULIÈRES :

14 Madame Charbonneau, Monsieur Lachance, bonjour.

15 Gérald Soulières pour monsieur Asselin.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bienvenue parmi nous, Maître Soulières.

18 Me GÉRALD SOULIÈRES :

19 Merci.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. **[1064]** Alors, Monsieur Asselin, bon après-midi.

22 Avant de commencer votre témoignage à proprement

23 dit, j'aimerais faire une courte présentation de

24 votre historique personnel et professionnel. Peut-

25 être nous dire vos études et votre premier diplôme

1 universitaire date de?

2 R. D'accord. Alors, donc je suis gradué de l'École  
3 polytechnique de l'Université de Montréal en mil  
4 neuf cent soixante-six (1966), donc avec un bac en  
5 science appliquée et un diplôme d'ingénieur civil.  
6 En mil neuf cent soixante-huit (1968), j'ai terminé  
7 une maîtrise, un MA, maîtrise en urbanisme et en  
8 aménagement du territoire. Et en mil neuf cent  
9 soixante-neuf (1969), premier emploi, j'ai été  
10 engagé comme urbaniste stagiaire à la Ville de  
11 Laval, au service d'urbanisme.

12 Q. **[1065]** Alors, je comprends que, ça, ça va commencer  
13 une longue carrière de trente-huit (38) ans à la  
14 Ville de Laval.

15 R. Exact, trente-huit (38) ans à Ville de Laval.

16 Q. **[1066]** Alors, on va peut-être juste passer les  
17 grands chapeaux que vous y avez portés.

18 R. J'y vais rapidement. En mil neuf cent soixante-neuf  
19 (1969), j'ai été donné chef de la division de la  
20 recherche urbaine, toujours au service d'urbanisme  
21 de Laval. En soixante-dix (70), assistant directeur  
22 du même service d'urbanisme. De soixante-douze (72)  
23 à soixante-dix-sept (77), j'ai été directeur du  
24 service d'urbanisme de Laval. De soixante-dix-huit  
25 (78) à quatre-vingt-trois (83), j'ai été assistant

1 directeur général, service administratif et  
2 financier à Ville de Laval. De mil neuf cent  
3 quatre-vingt-trois (1983) à mil neuf cent quatre-  
4 vingt-huit (1988), j'ai été nommé adjoint au  
5 directeur général, toujours à Ville de Laval. Et de  
6 quatre-vingt... à partir de mil neuf cent quatre-  
7 vingt-huit (1988), j'ai été nommé directeur général  
8 de Ville de Laval et j'ai quitté dix-huit (18) ans  
9 plus tard. En deux mille six (2006), enfin à la fin  
10 de deux mille cinq (2005) et deux mille six (2006),  
11 et au courant de cette période-là, en l'an deux  
12 mille (2000) notamment, j'ai siégé sur les comités  
13 avec monsieur Louis Bernard pour confection et la  
14 mise sur pied de la CMM, la Communauté  
15 métropolitaine de Montréal.

16 Q. **[1067]** On va peut-être... Oui. Et vous nous avez  
17 amené jusqu'en deux mille six (2006).

18 R. Oui.

19 Q. **[1068]** On va peut-être juste faire rapidement ce  
20 que vous avez fait depuis deux mille six (2006).  
21 Vous avez quitté la Ville de Laval, vous souvenez-  
22 vous à quel moment? Quel mois?

23 R. Au début de deux mille six (2006) et, en mars deux  
24 mille six (2006), j'ai été engagé chez Dessau, la  
25 firme de génie-conseil Dessau qui était également

1 génie-conseil et urbanisme. Donc, je travaillais  
2 comme président du conseil de la firme Plania qui  
3 est la firme d'urbanisme de chez Dessau. Et en même  
4 temps, vice-président de Dessau, entre autres là,  
5 il y avait une vingtaine de vice-président.

6 Q. [1069] O.K. Et Plania, c'est la division  
7 d'urbanisme de chez Dessau.

8 R. Exact.

9 Q. [1070] Et vous n'y êtes plus si je comprends bien?

10 R. Pardon?

11 Q. [1071] Vous n'y êtes plus chez Plania ni chez  
12 Dessau.

13 R. Ah! Je n'y suis plus depuis mars deux mille treize  
14 (2013), récemment.

15 Q. [1072] O.K. C'est votre retraite complète...

16 R. Exact.

17 Q. [1073] ... de vos activités professionnelles.

18 R. Oui.

19 Q. [1074] Alors on va revenir rapidement, maintenant,  
20 un peu plus à point dans votre démarche en tant que  
21 directeur général. Vous avez été nommé directeur  
22 général. Qui était le maire au moment où vous avez  
23 été nommé directeur général?

24 R. Le maire était Claude Ulysse Lefebvre.

25 Q. [1075] En mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988)?

1 R. En mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988).

2 Q. **[1076]** Et, d'une façon générale, parce qu'on s'en  
3 occupe un peu moins, mais vos relations avec  
4 monsieur le maire Lefebvre ont été bonnes?

5 R. Oui.

6 Q. **[1077]** O.K.

7 R. Oui.

8 Q. **[1078]** Et monsieur le maire Lefebvre a quitté pour  
9 des raisons, essentiellement, de santé, si je ne me  
10 trompe pas?

11 R. C'est exact. Il a eu plusieurs pontages. Il a  
12 quitté en quatre-vingt-huit (88). En quatre-vingt-  
13 neuf (89), pardon.

14 Q. **[1079]** Quatre-vingt-neuf (89)?

15 R. Il n'était pas là pour les élections, qui étaient  
16 en quatre-vingt-neuf (89). Il a dû subir des  
17 pontages coronariens, donc il a quitté.

18 Q. **[1080]** Et est-ce qu'il est exact de dire aussi que  
19 monsieur Lefebvre, monsieur le maire Lefebvre n'a  
20 pas terminé son mandat en tant que tel?

21 R. C'est exact.

22 Q. **[1081]** Il y a eu un maire qui a été nommé par  
23 intérim à sa place.

24 R. Oui.

25 Q. **[1082]** Est-ce qu'on vous a approché pour ce poste-

1           là?

2           R. Oui.

3           Q. **[1083]** Qui vous a approché?

4           R. Monsieur Lefebvre.

5           Q. **[1084]** Monsieur Lefebvre. Comment vous a-t-il  
6           présenté ça?

7           R. Il m'a demandé, une journée, d'aller dans son  
8           bureau et de m'asseoir dans sa chaise de maire, et  
9           lui s'est assis dans la chaise en face, qui était  
10          la chaise de l'assistant... du directeur général à  
11          l'occasion, et il m'a dit, « Bon, oui, ça te sied  
12          très bien. J'ai décidé, bon, je dois aller me faire  
13          opérer, tout ça, je vais être absent, et je ne  
14          reviendrai pas comme maire. J'aimerais que tu sois  
15          maire. Ah, j'ai dit, non, bien, écoute, moi, ce  
16          n'est pas du tout dans mes objectifs de vie et de  
17          carrière, puis ce n'est pas une chose qui  
18          m'intéresse. Ah, il m'a dit, bien, penses-y. Tu  
19          verras. Peut-être que tu peux changer d'idée. »  
20          Bon. Et ça a duré un certain temps, jusqu'à tant  
21          que j'annonce à tout le monde, parce que les gens  
22          commençaient à parler de ça, que ça ne  
23          m'intéressait pas, je ne voulais pas être maire.

24          Q. **[1085]** O.K.

25          R. Puis je suis resté directeur général.



1 Q. **[1086]** Alors, mais ça a duré un certain temps,  
2 cette période-là où on vous a...

3 R. Ah, peut-être quelques semaines.

4 Q. **[1087]** Quelques semaines où on vous en a parlé.

5 R. Oui. Oui.

6 Q. **[1088]** De différentes sources. Et ça ne vous  
7 intéressait pas.

8 R. Non.

9 Q. **[1089]** Et suite, après, suite à votre refus, qui a  
10 occupé le poste par intérim comme maire, en mil  
11 neuf cent quatre-vingt-neuf (1989)?

12 R. Monsieur Gilles Vaillancourt.

13 Q. **[1090]** Monsieur Vaillancourt, à ce moment-là, était  
14 déjà au comité exécutif?

15 R. Monsieur Vaillancourt, à partir de mil neuf cent  
16 quatre-vingt-un (1981)... Monsieur Lefebvre a été  
17 élu en quatre-vingt-un (81) avec son équipe.  
18 Monsieur Vaillancourt était dans l'opposition. Et  
19 au cours des années, il y a eu une dispute entre  
20 les membres du PRO. Et monsieur Vaillancourt est  
21 devenu membre du PRO à ce moment-là. Et membre du  
22 comité exécutif. Vice-président du comité exécutif,  
23 si je me souviens bien, du PRO, et il a donc pris  
24 l'intérim lorsque monsieur Lefebvre s'est absenté  
25 pour fins d'opération.

1 Q. [1091] Et aux élections suivantes, qui sont en?

2 R. Quatre-vingt-neuf (89).

3 Q. [1092] Neuf?

4 R. Il a été élu maire.

5 Q. [1093] Élu maire à ce moment-là.

6 R. Oui. Monsieur Vaillancourt.

7 Q. [1094] Et je comprends que vous allez être son seul  
8 directeur général jusqu'à votre départ en deux  
9 mille six (2006).

10 R. Oui. C'est exact.

11 [REDACTED]

12 [REDACTED]

13 [REDACTED]

14 [REDACTED]

15 [REDACTED]

16 [REDACTED]

17 [REDACTED]

18 [REDACTED]

19 [REDACTED]

20 [REDACTED]

21 [REDACTED]

22 [REDACTED]

23 [REDACTED]

24 [REDACTED]

25 [REDACTED]

26 [REDACTED]

27 [REDACTED]

28 [REDACTED]

29 [REDACTED]

30 [REDACTED]





1 général. Quel est le rôle du directeur général à  
2 Ville de Laval, pendant la période où vous y avez  
3 été, puis là on va regarder quatre-vingt-dix-sept  
4 (97) à deux mille six (2006)?

5 R. La Ville de Laval a, comme toutes les  
6 Municipalités, un conseil, de ce conseil il y a un  
7 comité exécutif qui est formé du maire et de quatre  
8 autres membres. Le maire est à la fois membre du  
9 comité exécutif et président du comité exécutif. Et  
10 le comité exécutif, à Laval, c'est l'organe  
11 principal de la gestion complète de la Ville. En ce  
12 sens que lorsqu'il y a un... contrairement, peut-  
13 être, à Montréal, là. Lorsqu'il y a un règlement  
14 d'emprunt qui est adopté, les crédits sont mis  
15 entièrement à la disponibilité du comité exécutif  
16 pour qu'ils soient utilisés aux fins pour  
17 lesquelles ils ont été votés par le conseil. Donc,  
18 c'est le comité exécutif qui octroie les contrats,  
19 qui autorise toutes les dépenses au complet.

20 Q. **[1103]** Est-ce qu'on peut dire que tous les actes de  
21 l'administration, à Laval, passent par le comité  
22 exécutif?

23 R. Enfin, pas mal tous les actes d'importance, peut-  
24 être pas les actes de gestion courante à  
25 l'intérieur des services. Mais les actes

1 importants, oui, les dépenses et tout ça. Exemple,  
2 à Laval, il n'y a pas de règlement... enfin, il n'y  
3 en avait pas, je ne sais pas s'il y en a  
4 maintenant, moi, je suis parti en deux mille six  
5 (2006), là.

6 Q. **[1104]** Oui.

7 R. Ça fait quand même sept ans presque.

8 Q. **[1105]** De délégation de...

9 R. Il n'y a pas de règlement de délégation de pouvoir,  
10 c'est-à-dire qu'il n'y a personne qui a le droit de  
11 dépenser, à Laval, sauf sur autorisation... enfin,  
12 c'est le comité exécutif qui autorise les dépenses  
13 par résolutions.

14 Q. **[1106]** Vous n'aviez même pas, à titre de directeur  
15 général, le...

16 R. Non.

17 Q. **[1107]** ... pouvoir d'engager quelque somme que ce  
18 soit pour faire une dépense urgente?

19 R. Non.

20 Q. **[1108]** Et, ça, d'après vous, c'est une  
21 particularité à Ville de Laval?

22 R. Oui. En revanche, le comité exécutif était très,  
23 très disponible, très présent. Il le fallait pour  
24 que la Ville fonctionne bien, donc il était... il  
25 siégeait, à une certaine époque, deux jours par

1            semaine. Après ça a été un jour par semaine, le  
2            mercredi. Plus, au besoin, un huis clos si c'était  
3            nécessaire, une autre demi-journée.

4            Q. **[1109]** Et qui était... vous, à titre de directeur  
5            général, qui était votre patron?

6            R. Le maire. Monsieur le maire Gilles Vaillancourt.

7            Q. **[1110]** Lui, personnellement, ou le comité exécutif?

8            R. Le directeur général relève... évidemment, est  
9            nommé par le conseil de la Ville.

10          Q. **[1111]** Oui.

11          R. Mais le patron de... c'est le maire qui est le  
12          patron de la Ville, donc du conseil et, forcément,  
13          du directeur général. Je relevais du maire de la  
14          Ville.

15          Q. **[1112]** Et je vous avais posé la question, je vais  
16          vous la reprendre autrement. Est-ce qu'il y a une  
17          différence, à Ville de Laval, entre le maire Gilles  
18          Vaillancourt et le comité exécutif? Est-ce que  
19          c'est blanc bonnet, bonnet blanc?

20          R. Une différence? Enfin, à Laval, vous me posez une  
21          question peut-être (inaudible). Ce que j'ai vécu...

22          Q. **[1113]** Oui, ce que vous avez vécu.

23          R. ... à Laval, le maire c'est le chef incontesté de  
24          l'administration. Le comité exécutif est là, il y a  
25          des discussions mais les décisions sont prises par

1           résolutions mais le maire c'est un homme très  
2           influent, là, ce n'est pas... C'est peut-être  
3           pareil dans d'autres Villes, je n'ai pas connu  
4           d'autres Municipalités. Mais le maire de Laval  
5           était très, très présent et très...

6           Q. **[1114]** Omniprésent, omnipuissant?

7           R. Tout à fait.

8           Q. **[1115]** À votre connaissance, pendant les... pendant  
9           toutes les années où vous avez été là, directeur  
10          général de monsieur Vaillancourt, avez-vous déjà vu  
11          une idée de monsieur Vaillancourt, qu'il proposait  
12          au comité exécutif, être battue?

13          R. Non. Bien, je ne peux pas me souvenir de tout ce  
14          qui s'est discuté au comité exécutif, là, mais,  
15          non, le maire prenait le leadership des dossiers et  
16          des discussions. D'ailleurs, c'est un homme très  
17          compétent, qui connaissait beaucoup les affaires  
18          municipales, ce n'était pas... il connaissait  
19          beaucoup le domaine.

20          Q. **[1116]** Est-ce qu'on peut dire même qu'il faisait de  
21          la microgestion, il connaissait très bien tous les  
22          dossiers...

23          R. De la microgestion. Au niveau des dossiers, il  
24          connaissait les dossiers très, très bien, oui. Mais  
25          pas de microgestion, pas dans les services



1 techniques de la Ville.

2 Q. **[1117]** O.K. Quant aux différents types de dépenses  
3 qui étaient autorisées au comité exécutif. On va  
4 s'en tenir particulièrement à la nature des  
5 contrats publics, soit des travaux faits par des  
6 entreprises de construction ou encore par des  
7 firmes spécialisées de professionnels,  
8 particulièrement chez les ingénieurs. Est-ce que  
9 tous ces contrats-là, qui étaient accordés par  
10 Ville de Laval, devaient être autorisés par une  
11 communication du comité exécutif?

12 R. Oui, à cent pour cent.

13 Q. **[1118]** À cent pour cent?

14 R. Oui.

15 Q. **[1119]** Et est-ce que c'était un processus qui se  
16 faisait tout d'un bloc en une seule fois? Si on  
17 prend un contrat. Alors, on va prendre, on va  
18 imaginer que les services des travaux publics ou de  
19 l'ingénierie veulent faire faire des réparations,  
20 changer des tuyaux d'aqueduc ou d'égout dans une  
21 rue, est-ce que ce dossier-là arrive une seule fois  
22 au comité exécutif et tout est autorisé d'un coup?

23 R. Ah non, pas du tout.

24 Q. **[1120]** Ou si ça vient par différentes étapes?

25 R. Ça vient plusieurs fois au comité exécutif. Je vous

1           donne un exemple. À l'intérieur du programme  
2           triennal d'immobilisation, que je pourrai expliquer  
3           tantôt si c'est nécessaire, à l'intérieur de ce  
4           programme, il y a une liste de tous les projets qui  
5           vont se faire pour l'année qui suit, l'année après  
6           et l'autre, la troisième année. Et dans cette liste  
7           de projets, on en prend un en particulier mettons.  
8           Alors, là, il y a une firme de génie-conseil qui a  
9           le mandat de préparer des plans, des estimations  
10          préliminaires et... des plans, des estimations  
11          préliminaires. Ils font ensuite la surveillance.

12                        Et la firme de génie-conseil soumet ses  
13          plans au Service de l'ingénierie. Le Service de  
14          l'ingénierie prépare une communication qu'il  
15          transmet au comité exécutif qui accepte  
16          l'estimation, les plans et les cédules pour  
17          règlement. Ensuite, le Service des finances,  
18          Service du greffe prépare le règlement d'emprunt  
19          qui est soumis au conseil pour adoption.

20                        Une fois que ce règlement... Et ça passe  
21          également une autre fois par le comité exécutif  
22          pour être autorisé, pour être recommandé au  
23          conseil. Et le conseil, une fois que le règlement  
24          est approuvé, qu'il entre en vigueur, qu'il a été  
25          publié selon la loi, les crédits sont mis à la

1 disponibilité du comité exécutif qui peut procéder.  
2 Donc, le comité exécutif va faire une demande. Ça  
3 prend une résolution pour faire une demande, un  
4 appel d'offres pour les travaux.

5 Et une fois que cet appel d'offres des  
6 travaux, bon, lorsque cette résolution est adoptée,  
7 on y retrouve évidemment le descriptif du projet,  
8 la date d'ouverture des soumissions et la  
9 publication dans les journaux. Il faut que ce soit  
10 publié évidemment dans la journaux.

11 Q. **[1121]** Alors, généralement, ça peut prendre combien  
12 de temps à partir du moment où le comité exécutif a  
13 donné cette autorisation-là, alors il a les crédits  
14 à sa disposition pour lancer l'appel d'offres,  
15 faire l'ouverture des soumissions et accorder des  
16 contrats? Est-ce qu'on peut parler d'une période,  
17 une moyenne?

18 R. On peut parler quinze (15) jours, trois semaines.

19 Q. **[1122]** C'est assez rapide?

20 R. Oui.

21 Q. **[1123]** On essaie de faire le portrait de Ville de  
22 Laval en mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept  
23 (1997). La Ville pouvait accorder pour environ quel  
24 montant en contrats publics en mil neuf cent  
25 quatre-vingt-dix-sept (1997)?

1 R. Dans une année?

2 Q. **[1124]** Dans une année.

3 R. Je vous donne un chiffre très approximatif, là. Il  
4 pouvait y avoir, je ne sais pas, cinquante (50),  
5 cinquante (50) contrats. Cinquante (50) contrats,  
6 mettons quarante, cinquante millions (40-50 M\$).  
7 Ordre de grandeur. Je n'ai pas les données avec moi  
8 pour vous dire ça. Mais à peu près.

9 Q. **[1125]** O.K. Alors à cinquante millions (50 M\$) de  
10 contrats par année en mil neuf cent quatre-vingt-  
11 dix-sept (1997), ça peut refléter...

12 R. Oui.

13 Q. **[1126]** ... à peu près...

14 R. Plus ou moins.

15 Q. **[1127]** ... la nature, le montant des contrats qui  
16 étaient accordés?

17 R. Oui.

18 Q. **[1128]** Et, là, c'est toutes les branches  
19 confondues, chez les entrepreneurs, chez les  
20 professionnels, de toutes sortes?

21 R. Là, je parle de travaux.

22 Q. **[1129]** De travaux uniquement?

23 R. Travaux. Les honoraires professionnels, il y en  
24 avait pour, je dirais, quinze millions (15 M\$) par  
25 année. Quinze millions de dollars (15 M\$) par

1           année, approximatif. Et ce n'était pas tous des  
2           crédits qui étaient votés par règlement. Il y en a  
3           que ça pouvait en partie... Ça n'a pas  
4           d'importance, remarquez, le financement. Ça pouvait  
5           être le fonds de roulement, ça pouvait être le  
6           budget annuel, le fonds d'administration budgétaire  
7           ou un règlement d'emprunt. Ça dépendait des  
8           situations.

9           Q. **[1130]** Même si c'était pour une firme de génie?

10          R. Oui. Oui, parce qu'une précision. C'est que la  
11          Ville de Laval de tout le temps que j'y ai été, je  
12          ne sais pas si les choses ont changé depuis deux  
13          mille six (2006), la Ville de Laval, ses ingénieurs  
14          ne faisaient pas de plans, pas d'estimations, sauf  
15          pour le PTI, des estimations très préliminaires,  
16          pas de surveillance de travaux. Ce n'était pas fait  
17          par des ingénieurs employés de la Ville. Ça,  
18          c'était fait par des firmes de consultants  
19          externes.

20          Q. **[1131]** Complètement à l'externe?

21          R. Oui. C'est un choix qui avait été fait dès la  
22          fusion en mil neuf cent soixante-cinq (1965) pour  
23          des raisons de pratique, d'économie dans le fond.

24          Q. **[1132]** Alors, tout... est-ce qu'on peut dire, tout  
25          le travail de génie, le travail qui va se faire sur

1 le terrain est déterminé, est préparé, déterminé et  
2 est fait à l'externe?

3 R. Tout à fait.

4 Q. **[1133]** Votre service de génie sert à quoi dans ça?

5 R. C'est un service de gestion et de suivi des  
6 dossiers. S'il y avait une cinquantaine, peut-être,  
7 des fois, plus, de projets en marche en même temps,  
8 le service génie faisait toutes les communications  
9 pour soumettre les dossiers au comité exécutif dans  
10 chacun des - au fur et à mesure de la progression  
11 des travaux et pour - il préparait aussi le  
12 programme triennal d'immobilisation, donc c'est un  
13 service de gestion de l'ingénierie et des travaux,  
14 mais sans avoir de plan et de surveillance, il ne  
15 faisait pas cette partie-là du travail.

16 Q. **[1134]** On a parlé tout à l'heure, je veux juste  
17 qu'on y revienne, le travail du comité exécutif,  
18 est-ce que ça faisait partie de vos tâches que  
19 d'avoir à assister aux travaux du comité exécutif?

20 R. Oui. Chaque séance du comité exécutif, j'étais  
21 présent, le greffier était présent et j'invitais  
22 les directeurs de service à être présent selon  
23 l'importance des sujets.

24 Q. **[1135]** O.K. Et participiez-vous aussi aux travaux  
25 du conseil?

1 R. Oui, j'étais aussi présent au conseil.

2 Q. **[1136]** Le conseil siégeait combien de fois par...

3 R. Statutairement, tous les premiers lundis du mois,  
4 c'était comme ça, une fois par mois, le conseil,  
5 sauf s'il y avait des assemblées spéciales et ça  
6 pouvait arriver pour une question d'émission  
7 d'obligation ou des choses plus urgentes, il y  
8 avait des assemblées spéciales du conseil qui  
9 étaient commandées par le maire, vingt-quatre  
10 heures (24h) d'avance ou quelque chose du genre.

11 Q. **[1137]** Alors...

12 R. Il y en avait, admettons, je ne sais pas, peut-être  
13 une au moins à tous les deux mois, spéciale.

14 Q. **[1138]** Alors, quinze (15), dix-huit (18) fois par  
15 année pour le conseil, au comité exécutif, beaucoup  
16 plus fréquemment que ça.

17 R. Au moins cinquante (50) fois.

18 Q. **[1139]** Au moins cinquante (50). Et avez-vous  
19 assisté à toutes les séances du comité exécutif du  
20 - pendant ces années-là où vous avez été directeur  
21 général?

22 R. Je n'ai pas assisté à toutes toutes les séances du  
23 comité, enfin, quatre-vingt-dix-neuf point neuf,  
24 neuf, neuf pour cent (99.99%), j'étais là, j'avais  
25 un adjoint qui pouvait, à l'occasion, exemple, j'ai

1           été absent, à un moment donné, j'ai travaillé sur  
2           les dossiers à la CMM.

3           Q. **[1140]** Oui.

4           R. Donc, je pouvais manquer une séance, mais c'était  
5           rare. En général, j'étais présent au comité  
6           exécutif, tout le temps.

7           Q. **[1141]** Et je voudrais juste terminer sur votre rôle  
8           en tant que directeur général, si on essayait de  
9           résumer quelle était votre obligation à titre de  
10          directeur général face à votre employeur, la ville,  
11          si on essaie de résumer votre responsabilité et  
12          votre mandat face à la ville.

13          R. J'avais la responsabilité des services, en général,  
14          de l'organisation, de l'organigramme, si on veut,  
15          général de la ville, de l'opération des différents  
16          services, du budget de la ville, du suivi des  
17          dépenses et toute la question de la préparation des  
18          budgets, donc des suivis, de la réglementation pour  
19          la taxation et alors tout cet aspect, général de -  
20          en général, c'était toute l'administration de la  
21          ville.

22          Q. **[1142]** Et est-ce qu'on peut résumer ça en disant,  
23          c'est de voir au meilleur intérêt de la ville qui  
24          est votre employeur?

25          R. Oui, en gros, c'est sûr.



1 Q. **[1143]** O.K. Les - en mille neuf cent quatre-vingt-  
2 dix-sept (1997), on va revenir, maintenant, à cette  
3 période-là, qui était votre directeur, tiens, en  
4 quatre-vingt-seize ('96), qui était le directeur du  
5 service du génie à ce moment-là?

6 R. Il y a eu une période où il y a - enfin, il y a un  
7 directeur qui est monsieur Gérard Jargaille qui est  
8 décédé à peu près à cette date-là.

9 Q. **[1144]** Monsieur Gérard Jargaille, oui.

10 R. Gérard Jargaille. Il y a eu un intérim, monsieur  
11 Lahaye pendant une certaine période et la  
12 nomination de monsieur Claude Deguise s'est fait  
13 probablement en quatre-vingt-six-sept ('97), je  
14 n'ai pas la date exacte, mais c'est quatre-cingt-  
15 seize ('96), quatre-vingt-dix-sept ('97).

16 Q. **[1145]** Alors, monsieur Deguise est nommé directeur,  
17 il entre en poste à titre de directeur?

18 R. Oui, oui.

19 Q. **[1146]** Est-ce que c'est quelqu'un qui arrive de  
20 l'interne ou de l'externe?

21 R. De l'externe. Monsieur Deguise était chez Dessau,  
22 comme ingénieur, depuis plusieurs années.

23 Q. **[1147]** Avez-vous participé au processus d'embauche  
24 de monsieur Deguise?

25 R. Oui.

1 Q. **[1148]** O.K.

2 R. Avec un comité formé d'élus, de consultants en  
3 ressources humaines et d'employés de la ville  
4 aussi.

5 Q. **[1149]** Et monsieur Deguise, si on saute tout de  
6 suite vers la fin, a été directeur du service du  
7 génie jusqu'à quel moment?

8 R. J'ai quitté deux mille six (2006), mais il a  
9 continué à être directeur pendant quelques années,  
10 je dirais jusqu'en deux mille huit (2008).

11 Q. **[1150]** O.K. O.K. On y reviendra tout à l'heure, je  
12 comprends que vous n'y étiez plus au moment où il  
13 est parti?

14 R. Non.

15 Q. **[1151]** Avez-vous gardé contact avec lui.

16 R. C'est-à-dire oui, c'est exact.

17 Q. **[1152]** Avez-vous gardé des contacts avec lui à  
18 l'occasion, par la suite?

19 R. Oui.

20 Q. **[1153]** O.K.

21 R. Oui.

22 Q. **[1154]** On y reviendra tout à l'heure. Alors,  
23 monsieur Deguise est embauché et en fait, quel est  
24 son rôle, lui, du directeur du service de génie?

25 R. Comme directeur du service génie, il est

1            responsable de la - assurer la réalisation des  
2            travaux, des différents travaux qui sont ordonnés  
3            par le conseil et le comité exécutif et à chaque  
4            séance du comité exécutif, s'il y a des dossiers  
5            qui traitent de génie, il est invité pour présenter  
6            ces dossiers-là.

7            Q. **[1155]** Est-ce que tous les directeurs de service  
8            allaient aussi régulièrement que monsieur Deguise,  
9            que le directeur du génie, au comité exécutif?

10          R. Non. Les différents directeurs, ça dépendait des  
11          périodes. Mettons, à l'approche de l'été, la  
12          question, exemple, des loisirs et des activités  
13          dans les parcs, ou bon, le directeur pouvait venir  
14          expliquer, proposer son programme. Une opération  
15          spéciale au niveau du service de la police, le  
16          directeur venait expliquer son programme. Ça  
17          dépendait des choses. Mais génie, il y en avait à  
18          chaque semaine, tout le temps, et le directeur de  
19          l'ingénierie était toujours présent pour les  
20          dossiers de génie.

21          Q. **[1156]** Est-ce qu'on pourrait même dire que le  
22          directeur du génie avait quasiment sa période  
23          statutaire, là, qui lui était attribuée...

24          R. Oui.

25          Q. **[1157]** ... semaine après semaine au comité

1           exécutif?

2           R. Oui.

3           Q. **[1158]** On était intéressé, au comité exécutif, à  
4           avoir des nouvelles du service de génie à toutes  
5           les semaines.

6           R. Parce que les dossiers, c'était quand même des...  
7           Ce sont des dossiers complexes. Pas simples. Et le  
8           comité exécutif voulait bien avoir l'explication.  
9           Et à l'occasion, même, ils demandaient au directeur  
10          de l'ingénierie, par mon entremise, d'inviter aussi  
11          le consultant, qui pouvait être le génie-conseil,  
12          dans certains cas, pour expliquer encore  
13          davantage... Si on parle des grands projets comme  
14          l'usine La Pinière, ou... Ça prenait... Ça pouvait  
15          durer toute une journée, là.

16          Q. **[1159]** O.K. Pour ces grands projets-là.

17          R. Oui.

18          Q. **[1160]** Mais d'une façon générale, c'était monsieur  
19          Deguise qui y allait, qui allait présenter les  
20          dossiers du service de génie.

21          R. Oui. Régulièrement. Oui.

22          Q. **[1161]** Et mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept  
23          (1997), administrativement, dans l'organigramme de  
24          Ville de Laval, monsieur Deguise relève de qui à ce  
25          moment-là?





































































































1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

SERMENT

Nous, soussignés, CLAUDE MORIN et DANIELLE BERGERON  
sténographes officiels, certifions que les pages  
qui précèdent sont et contiennent la transcription  
fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le  
tout hors de notre contrôle et au meilleur de la  
qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

Claude Morin (Tableau #200569-7)

Sténographe officiel

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle